PROCÈS-VERBAL
COMITÉ SYNDICAL
EN SÉANCE DU MARDI 22 OCTOBRE 2024

L'an **DEUX MILLE VINGT QUATRE,** et le **MARDI 22 OCTOBRE à 10h00,** le Comité Syndical du SIDÉLEC Réunion s'est réuni en septième séance annuelle sur convocation faite par le Président de l'Établissement Public, Monsieur Maurice GIRONCEL **le 15 octobre 2024.** Clôture de la séance **à 12h15.**

La séance a été ouverte par le Président, Monsieur Maurice GIRONCEL.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Maurice GIRONCEL, Président du SIDELEC Réunion / M. Stéphano DIJOUX, 1er Vice-Président et délégué Titulaire de la Commune de Saint-Pierre / M. Éric DELORME, 2ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-Denis / M. Yolain OLIVATE, 4ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-Paul / M. Patrice ELLAMA, 6ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-Benoît / M. Laurent RAMASSAMY, 7ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-André / M. Marcel DAMOUR, Membre du Bureau et délégué titulaire de la commune de Salazie / M. Armand VIENNE, Membre du Bureau et délégué titulaire de la commune de la Possession / M. Pierrot CANTINA, Membre du Bureau et délégué titulaire de la commune des Avirons / M. HIPPOLYTE Henry, Délégué titulaire de la Commune du Port / M. DORO Joan, délégué titulaire de la commune de la Plaine des Palmistes / M André M'VOULAMA Délégué Titulaire de la Commune de Sainte-Marie / M. Éric ROUGET, délégué suppléant de la commune de Bras-Panon / M. Éric AH HOT, délégué suppléant de la commune du Tampon / M. Jean-Denis HOARAU, délégué titulaire de la commune de la Petite-Ile.

ÉTAIENT REPRESENTÉS :

M. Mathieu HOARAU, 5ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de l'Étang-Salé par le M. Maurice GIRONCEL, Président du SIDELEC Réunion.

SONT ARRIVÉS EN COURS DE SÉANCE :

SONT PARTIS EN COURS DE SÉANCE :

Départ à 10h35 de Monsieur Maurice GIRONCEL, Président du SIDELEC Réunion, après le vote du premier rapport.

ÉTAIENT EXCUSES ou ABSENTS :

M. Harry MOREL, 3ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-Joseph / M. Jacques TECHER, Membre du bureau et délégué titulaire de la commune de Cilaos / M. André DUPREY, Membre du Bureau et délégué titulaire de la commune de l'Entre-Deux / M. Josian ZETTOR, Membre du Bureau et délégué titulaire de la commune de Saint-Leu / M. Fabien AURE, délégué titulaire de la commune de Trois-Bassins / M. Gilles Lionel GRONDIN, délégué de la commune de Saint-Philippe / M. Dominique PANAMBALOM, Délégué Titulaire de la Commune de Sainte-Rose / M. Bernard MARIMOUTOU, délégué titulaire de la commune de Saint-Louis.

Les membres présents ont pu délibérer en exécution des Articles L. 2121-17 et L.5211-10 du code général des collectivités Territoriales, et conformément à la délibération n° 20/02-01 du Comité Syndical en séance du vendredi 24 juillet 2020.

SECRÉTARIAT DE SÉANCE :

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à l'élection du Secrétaire de Séance pris dans le sein du Comité Syndical. Monsieur Patrice ELLAMA, 6ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-Benoit, a été désigné par vote à main levée (à l'unanimité des votants) pour remplir ces fonctions.

Le Président de séance certifie que cette délibération est publiée sur le site internet officiel du SIDÉLEC Réunion et que le nombre de membres en exercice présents et représentés a été de 16 sur 24 (15 présents et 1 représenté) et à partir de 10h35, au rapport n°2, de 14 sur 24 (14présents).

Discours d'ouverture de séance par Monsieur le Président :

Au préalable, Monsieur le Président informe le Comité Syndical que M. Joel PAYET assure l'intérim du pôle Transition énergétique.

Chers collègues,

Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie de votre présence pour notre Comité Syndical. Nous aurons à examiner 10 rapports. Dans mon propos introductif, je voudrais, en particulier, mettre l'accent sur nos Orientations Budgétaires 2025 (OB 2025).

La Commission Conjointe qui s'est tenue le 8 octobre dernier a fait des remarques et donnée un avis favorable sur les OB 2025. Je remercie les collègues qui ont participé aux échanges et apporté leurs contributions.

Pour ma part, je souhaite souligner quelques points qui me paraissent essentiels pour cette fin d'année et pour le prochain exercice budgétaire.

Nous savons tous que le contexte budgétaire est très contraint. La France accuse un lourd déficit autour de 6% du PIB et une dette qui s'élève à plus de 3 228 milliards € selon l'INSEE. Lors de la présentation du projet de loi de finances le 10 octobre dernier, le Gouvernement a annoncé 60 milliards d'euros d'économies pour 2025.

Cet effort qui vise l'objectif de redresser les Comptes Publics concerne également le Budget de la Mission Outremer. Avec une baisse des crédits cela ne sera pas sans conséquence sur l'investissement des collectivités, les services publics, le soutien aux plus fragiles.

Dans nos missions d'AODE, nous devons porter une attention particulière sur les conséquences de la fin du bouclier tarifaire de l'électricité. Une nouvelle augmentation du prix de la fourniture électrique viendrait grever encore plus le pouvoir d'achat des familles et rajouter de la difficulté pour le monde économique.

Les perspectives pour les années suivantes ne sont guère meilleures, aucune amélioration n'étant prévue d'ici 2027.

Déjà que nous devons faire face aux urgences sociales, économiques et écologiques, cette situation risque d'aggraver encore plus les conditions de vie de notre population. C'est sous cet angle qu'il convient d'examiner nos Orientations Budgétaires.

1er : Dans ce contexte budgétaire nous devons optimiser les subventions, les recettes et les dépenses ; mener à terme tous nos programmes d'investissements et dans les délais pour continuer à développer le territoire. Les communes devront être associées à ces objectifs.

Je pense ici à la mobilité durable avec les Installations de Recharges pour Véhicules Électriques ou encore le programme « Mafate Village solaire » qui bénéfice des crédits de l'État - Cas-Facé.

Je veux insister sur ce sujet et demande aux services du SIDÉLEC Réunion de veiller à la mise en œuvre de cette orientation qui participe notamment à la transition énergétique de la Réunion.

2ème : J'observe que sur le cumul de ces quatre dernières années le SIDÉLEC reste une collectivité d'investissement avec 82 % de nos dépenses. Au moment de notre Comité Syndical notre ratio est de 79 % pour 2024.

Il s'agit de tout mettre en œuvre pour que d'ici la fin de cette année nous puissions améliorer davantage la section d'investissement du budget 2024.

Il nous reste deux mois pour accroître nos efforts et tendre à nouveau vers un ratio plus conforme aux derniers exercices budgétaires.

Je veux souligner qu'au regard des éléments transmis par les services, nous avons un taux de réalisation de 63% de notre Programmation Pluriannuelle d'Investissements. Là encore nous devons poursuivre nos efforts.

3ème : Pour 2025 nous devons améliorer nos marges de manœuvres financières notamment en ce qui concerne notre épargne nette. Nous devons nous fixer cette exigence pour poursuivre nos investissements.

Le but est de rendre un Service Public encore plus de qualité au regard des demandes de plus en plus croissante et de l'augmentation de la population.

Je vous propose de lancer une étude complète pour, à terme, démontrer l'intérêt qu'auraient les communes, qui ne l'ont pas encore fait, à reverser l'intégralité de leur taxe d'électricité.

Ce chantier nous devons le mener et je vous propose de créer une Commission spécifique sur ce dossier. (**Président & 6 délégués**)

4ème : Après notre séance avec la Chambre Régionale des Comptes qui s'est tenue le 23 septembre dernier, je tiens à féliciter les services pour leur travail. Nous devons finaliser la dernière recommandation liée à « l'inventaire ».

Ce sujet n'est pas simple. Néanmoins, je demande que ce point fasse l'objet d'un rapport précis d'ici le premier trimestre 2025.

Il en est de même concernant le Contrôle de la Concession de la Distribution Publique d'électricité pour les exercices 2018 – 2022.

Ici je souhaite attirer l'attention sur le programme « climatique » de la PPI du Nouveau Contrat 2023 – 2053 qui connaît un retard.

De plus, les recommandations relatives au CRAC 2023 sont à mettre en œuvre. C'est une autre de nos priorités pour assurer un service public de qualité.

5ème : Quelques mots concernant les travaux d'électrification rurale. Nous devons tout mettre en œuvre pour d'une part améliorer de manière significative nos délais travaux et continuer à suivre avec beaucoup d'attention les programmes de logements sociaux portés par les opérateurs.

Il est important de poursuivre les réunions bilatérales avec les délégués de chaque commune et pour ma part je me rendrai dans toutes les communes sur tout le premier semestre 2025. Ces réunions seront à programmer.

L'urgence, c'est de se préparer pour la prochaine saison cyclonique. L'élagage est une priorité ! Il s'agit d'un des éléments du Nouveau Contrat de Concession qui porte sur la maintenance sur l'ensemble du réseau de distribution électrique (HTA et BT).

Je demande aux services de mettre l'accent sur ce point avec notre concessionnaire. Un bilan et les actions programmées, commune par commune, nous serait utile afin de disposer d'une vision globale.

D'ailleurs à l'issue de notre Comité Syndical, EDF nous fera une présentation du REX Belal. Nous pourrions profiter de ce moment d'échange pour aborder ce sujet essentiel.

6ème : Sur la Transition énergétique. Pour le SIDÉLEC, c'est un axe prioritaire. Nous avons reçu une bonne nouvelle de Monsieur le Préfet de la Réunion.

Par courrier en date du 2 octobre dernier celui-ci nous a informé de son avis favorable sur le Schéma Directeur des Infrastructures de Recharges pour Véhicules Électriques.

Autre point d'importance, il s'agit de la création de la SEM Énergie Renouvelable. Les travaux avancent bien avec l'ensemble des partenaires.

Il serait utile d'organiser une nouveau Copil afin de refaire un point d'étape. Cette réunion de travail pourrait se tenir d'ici fin novembre.

Pour l'éclairage public, là aussi nous devons être vigilant pour lancer les travaux des sites sportifs dans les meilleurs délais et veiller aux impacts dans l'hypothèse où les communes transfèrent la « partie Fonctionnement de l'EP ».

6ème : Quelques mots aussi concernant les Ressources Humaines. Nous devons garder ce haut niveau d'exigence. Il est nécessaire de rencontrer plus régulièrement les agents de notre établissement public. Aussi je souhaite poursuivre les réunions semestrielles.

C'est un moment important pour collectivement faire le point sur les avancées et travailler sur les axes d'amélioration.

Globalement nos OB 2025 tiennent compte de la nouvelle situation budgétaire et s'inscrivent dans la continuité de notre projet de mandature.

Je profite de l'occasion pour vous informer que la date du mardi 10 décembre est proposée pour l'examen du Budget 2025 du SIDÉLEC Réunion.

Enfin je rappelle la tenue du 106ème congrès des maires qui aura lieu dans quasiment un mois ; du 18 au 21 novembre. Le programme est riche et dense ; et à la demande de l'AMF, le SIDÉLEC interviendra notamment dans un atelier dédié à « l'adaptation des communes aux changements climatiques ».

Au programme nous devons rajouter deux rendez-vous : une réunion au ministère des outre-mer et la tenue au siège de la FNCCR d'une commission ZNI.

Pour en revenir à notre Comité syndical, beaucoup reste à faire et nous devons garder cette ambition de continuer à rendre un service public de qualité sur l'ensemble de l'île aux bénéfices des communes et de la population.

Je vous remercie !

Le Procès-verbal de l'instance du mercredi 28 août 2024 :

L'assemblée est invitée à valider le procès-verbal de la séance précédente du mercredi 28 août 2024.

Monsieur le Président demande s'il y a des remarques.

Il n'y en a aucune, Monsieur le Président passe au vote :

- Le procès-verbal du Comité Syndical du 28 août 2024 est adopté à l'unanimité –

Ce procès-verbal est publié sur le site officiel du SIDÉLEC Réunion.

Le déroulé de séance :

Monsieur le Président présente ensuite le déroulé de cette séance, et liste les intervenants qui présenteront les rapports.

Après ces quelques précisions, l'assemblée est prête à statuer sur l'ordre du jour suivant :

DIRECTION GÉNÉRALE :

Rapport n°24/07-01 : Débat sur les Orientations Budgétaires 2025.

Rapport n°24/07-02 : Rapport d'Activités 2023 du SIDELEC Réunion.

SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DES ASSEMBLÉES :

Rapport n°24/07-03 : Note d'information sur le suivi des recommandations de la Chambre Régionale des Comptes de la Réunion.

PÔLE RESSOURCES :

- **Direction des finances**

Rapport n°24/07-04 : Note d'information - Passage au Compte Fiscal Unique au 01/01/2025.

Rapport n°24/07-05 : Décision modificative n°1 au budget principal du SIDELEC Réunion.

PÔLE RESSOURCES :

- **Direction des ressources humaines**

Rapport n°24/07-06 : Rapport Social Unique au 31 décembre 2023.

Rapport n°24/07-07 : Bilan des Lignes Directrices de Gestion 2023.

Rapport n°24/07-08 : Index égalité professionnelle entre les femmes et les hommes 2023.

PÔLE CONTRÔLE DE CONCESSION ET DES MOYENS :

Rapport n°24/07-09 : Présentation de l'analyse du Compte Rendu Annuel du Concessionnaire (CRAC) de 2023.

DIRECTION GÉNÉRALE :

Rapport n°24/07-10 : 106ème Congrès des Maires et Présidents d'EPCI de France – Participation du SIDÉLEC Réunion – Complément à la délibération n°24/06-01 du 28 août 2024 – Mandat spécial.

DÉCISIONS :

- **Rapport n°24/07-01 : Débat sur les Orientations Budgétaires 2025.**

Monsieur le Président présente le rapport et souligne l'avis favorable émis lors des Commissions Conjointes le mardi 08 octobre 2024.

Monsieur le Président demande s'il y a des remarques.
Il n'y en a pas, le rapport est adopté.

Départ du Président à 10h35. L'instance est donc présidée par Monsieur Stéphano DIJOUX, 1er Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-Pierre.

- **Rapport n°24/07-02 : Rapport d'Activités 2023 du SIDELEC Réunion.**

Monsieur le 1er Vice-Président fait part du rapport et indique que les membres des Commissions conjointes ont émis un avis favorable le mardi 08 octobre 2024.

Monsieur le 1er Vice-Président demande s'il y a des remarques.
Il n'y en a pas, le rapport est adopté.

- **Rapport n°24/07-03 : Note d'information sur le suivi des recommandations de la Chambre Régionale des Comptes de la Réunion.**

Monsieur le 1er Vice-Président passe la parole à M. Yolain OLIVATE, 4ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-Paul pour une présentation du rapport. Il souligne également l'avis favorable émis lors des commissions conjointes du mardi 08 octobre 2024.

Monsieur Yves GIGAN, Directeur Général des Services, informe à l'assemblée que le 23 septembre 2024, le SIDELEC Réunion a eu l'occasion d'exposer le suivi des recommandations de la CRC, lors d'une réunion en présence du Président de la CRC et 2 magistrats.

Monsieur le Président demande s'il y a des remarques.
Il n'y en a pas, le rapport est adopté.

- **<u>Rapport n°24/07-04</u> : Note d'information - Passage au Compte Fiscal Unique (CFU) au 01/01/2025.**

Monsieur le 1er Vice-Président accorde la parole à M. Laurent RAMASSAMY, 7ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-André. Il présente le rapport et souligne qu'en date du mardi 08 octobre 2024, les membres des Commissions Conjointes ont émis un avis favorable.

Le SIDELEC Réunion a souhaité passer au CFU au 1er janvier 2025 et a informé par courrier au comptable public sa volonté pour cette mise en place.

Monsieur le 1er Vice-Président demande s'il y a des remarques.
Il n'y en a pas, le rapport est adopté.

- **<u>Rapport n°24/07-05</u> : Décision modificative n°1 au budget principal du SIDELEC Réunion.**

Monsieur le 1er Vice-Président cède la parole à monsieur Yolain OLIVATE, 4ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-Paul pour la présentation du rapport. Il met en évidence l'avis favorable émis lors des Commissions Conjointes du mardi 08 octobre 2024.

La décision modificative n°1 s'équilibre à 510 503.50€.

Monsieur le Président demande s'il y a des remarques.
Il n'y en a pas, le rapport est adopté.

- **<u>Rapport n°24/07-06</u> : Rapport Social Unique au 31 décembre 2023.**

Monsieur le 1er Vice-Président accorde la parole à Monsieur Patrice ELLAMA, 6ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-Benoit. Il fait part du rapport et indique que le Comité Social Territorial (CST) du 07 octobre 2024 et les membres des Commissions Conjointes du 08 octobre 2024 ont émis un avis favorable.

Monsieur le 1er Vice-Président demande s'il y a des remarques.
Il n'y en a pas, le rapport est adopté.

- **<u>Rapport n°24/07-07</u> : Bilan des Lignes Directrices de Gestion 2023.**

Monsieur Patrice ELLAMA, 6ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-Benoit présente le rapport et fait part de l'avis favorable émis par le CST le 07 octobre 2024 et par les membres des Commissions Conjointes le 08 octobre 2024.

Monsieur le 1er Vice-Président demande s'il y a des remarques.
Il n'y en a pas, le rapport est adopté.

- **<u>Rapport n°24/07-08</u> : Index égalité professionnelle entre les femmes et les hommes 2023.**

Monsieur le 1er Vice-Président cède une nouvelle fois la parole à Monsieur Patrice ELLAMA, 6ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-Benoit pour une présentation du rapport. Il souligne l'avis favorable émis par le CST le 07 octobre 2024 et par les membres des Commissions Conjointes le 08 octobre 2024.

Monsieur le 1er Vice-Président demande s'il y a des remarques.
Il n'y en a pas, le rapport est adopté.

- **<u>Rapport n°24/07-09</u> : Présentation de l'analyse du Compte Rendu Annuel du Concessionnaire (CRAC) de 2023.**

Monsieur le 1er Vice-Président passe la parole à Monsieur Éric DELORME, 2ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-Denis. Il présente le rapport et indique que les membres des Commissions Conjointes ont émis un avis favorable le mardi 08 octobre 2024.

Une demande sera adressée par écrit au concessionnaire afin qu'il réponde aux 9 recommandations citées dans le rapport.

Monsieur le 1er Vice-Président demande s'il y a des remarques.
Il n'y en a pas, le rapport est adopté.

- **<u>Rapport n°24/07-10</u> : 106ème Congrès des Maires et Présidents d'EPCI de France – Participation du SIDÉLEC Réunion – Complément à la délibération n°24/06-01 du 28 août 2024 – Mandat spécial.**

Monsieur le 1er Vice-Président présente le rapport et met en évidence l'avis favorable exprimé par les membres des Commissions Conjointes, le mardi 08 octobre 2024.

Suite aux observations du Trésor Public, un second rapport, intitulé mandat spécial, a été demandé. Ce rapport doit inclure l'objet et la date de l'évènement ainsi que la liste complète des personnes qui y participeront.

Monsieur le 1er Vice-Président demande s'il y a des remarques.
Il n'y en a pas, le rapport est adopté.

<u>Divers</u> :

<u>Discours discours de clôture de séance par Monsieur le 1er Vice-Président</u> :

Chers collègues,
Mesdames, Messieurs,

À la demande du Président, je vous donne quelques informations

1 - Demain 23 octobre, le SIDÉLEC participera à l'inauguration des travaux du chemin Bras-Long à l'Entre-Deux qui entre plus globalement dans le projet de structuration de Bourg.

Le SIDÉLEC participe pour plus de 2 millions d'€ à l'enfouissement du réseau électrique sur 2 années.

2 - Le 4 novembre nous recevrons une délégation de la FNCCR qui sera conduite par son Vice-Président délégué, Guy Hourcabie.

3 - Les 7 & 8 novembre prochain le SIDÉLEC tiendra un stand au salon Ambition Planète à la Nordev. Les services du SIDÉLEC ne manqueront pas de vous transmettre le programme complet.

4 - Le 12 novembre nous participerons à l'inauguration de l'installation solaire thermique de la cuisine centrale de la commune des Avirons.

5 - Comme je vous le disais une délégation du SIDÉLEC sera présente au 106ème Congrès des maires et des présidents d'EPCI du 18 au 21 novembre.

6 - Enfin, nous examinerons le Budget 2025 lors de notre séance du 10 décembre prochain et la présentation des vœux du SIDÉLEC se fera en début d'année prochaine au moment de l'examen du Compte Administratif qui devient le Compte Fiscal Unique.

Je vous remercie

Intervention de Madame GRANGER Karine, Cheffe de service Intégration Territorial EDF SEI et DALLEAU Ludovic, Responsable Concession EDF, sur le retour d'expérience des parties prenantes externes en lien avec le cyclone Belal. Le document présenté est joint en annexe du présent procès-verbal.

A l'issue de leurs interventions, monsieur Stéphano DIJOUX, 1er Vice-Président clôture la présente instance.

Fin de séance à 12h15.

Monsieur le Secrétaire de séance,
Patrice ELLAMA,
Le 25/11/24 **2024, à** Ste Suzanne

Monsieur le 1er Vice-Président,
Stéphano DIJOUX,
Le 26/11/24 **2024, à** St-Pierre